

Avertissement : Les résultats présentés reposent sur un système de remontées rapides. Il s'agit de données provisoires

Bilan du mois	Accidents corporels	Tués à 30 jours	Total blessés	Dont blessés hospitalisés
Juin 2025 provisoire	42	4	58	21
Juin 2024 définitif	46	1	65	17
Variation	-4	3	-7	4
Evolution 2025/2024	-9%	300%	-11%	24%

Le mois de juin 2025 présente un bilan de 4 tués en augmentation par rapport à juin 2024 (1 tué), les accidents sont en baisse ainsi que les blessés, à l'exception des blessés hospitalisés en hausse

Bilan 6 mois	Accidents corporels	Tués à 30 jours	Total blessés	Dont blessés hospitalisés
6 mois 2025 provisoire	297	20	405	126
6 mois 2024 définitif	278	11	376	115
Variation	19	9	29	11
Evolution 2025/2024	7%	82%	8%	10%

Le cumul de juin 2025 montre une augmentation de la mortalité routière, des accidents et des blessés

Tués par catégorie d'usagers en cumul	Piéton	Cycliste	Cyclo	Moto	Voiturette	VL	PL	Total
Année 2025	2	0	1	9	0	8	0	20
Année 2024	0	0	0	9	0	2	0	11

Le cumul de juin 2025 montre une augmentation de la mortalité routière par rapport à l'année 2024, les tués 2RM sont en hausse (+ 1 tué) et représentent 50% des tués en 2025, les tués piétons sont en hausse (+ 2 tués) ainsi que les tués VL en très forte hausse (+ 6 tués)

Sécurité routière :

Le chiffre du mois : **4 tués** en juin 2025 **dont 3 tués VL**

Le casque : Le port du casque correctement attaché est obligatoire pour tout conducteur ou passager d'un deux-roues motorisé (art. R431-1 du code de la route).

En effet, les traumatismes crâniens sont la cause principale de handicaps lourds et de décès parmi les motocyclistes.

Sanctions : Le non-port du casque est sanctionné d'une amende de quatrième classe et du retrait de 3 points sur le permis de conduire.

De 2019 à 2023 en Martinique, les tués 2RM représentent 46% des tués (63 tués sur 136 tués), 1 tué sur 2 n'avait pas le casque. En 2024, les tués 2RM représentent 71% des tués (17 tués sur 24 tués), 93% des tués 2RM n'avaient pas le casque

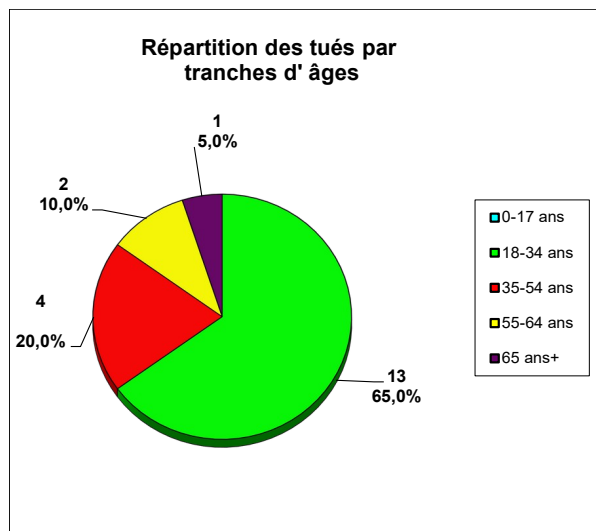
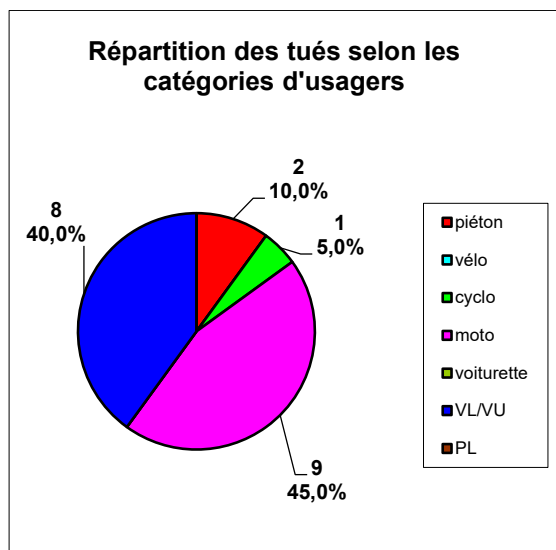
Retrouvez toute la sécurité routière en ligne :

<http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/>

ou en flashant ce code depuis votre smartphone ou tablette



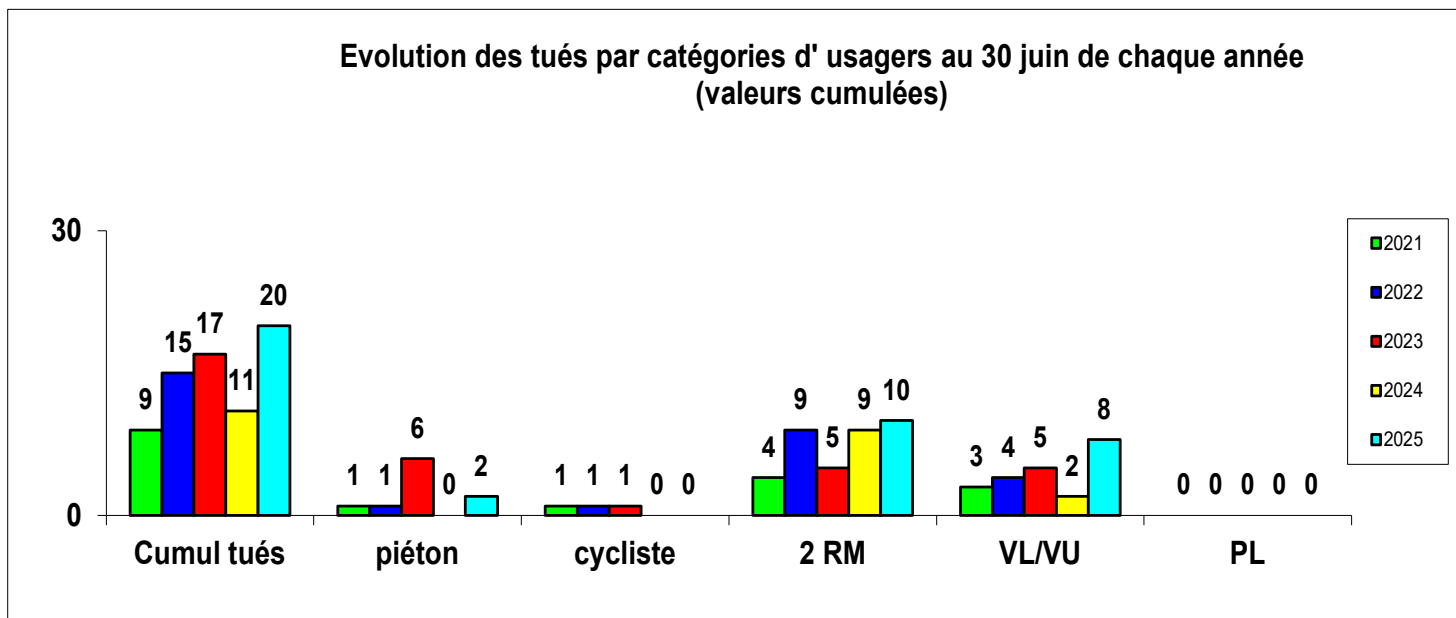
Répartition du nombre de tués (valeurs calculées depuis le début de l'année 2025) par tranches d'âge et par catégories d'utilisateurs :



60% des tués sont des utilisateurs vulnérables (*)

75% des tués sont des hommes, la moyenne d'âge des tués en 2025 est de 34,7 ans pour 20 tués (contre 30,5 ans en 2024 pour 11 tués) – les 18-34 ans c'est 65% des tués – les 40 ans ou moins c'est 80% des tués

(*) : piétons, cyclistes, 2RM



La mortalité routière au 30 juin 2025 (20 tués) est en augmentation par rapport à 2024 (11 tués) et en augmentation par rapport à la moyenne des 4 dernières années (13 tués) – la mortalité VL est à un niveau le plus élevé des 5 dernières années (8 tués) ainsi que la mortalité 2RM (10 tués)

accident corporel : (mortel et non mortel) de la circulation routière est un accident qui :
 provoque au moins une victime, c'est-à-dire un utilisateur ayant nécessité des soins médicaux ;
 survient sur une voie ouverte à la circulation publique ;

implique au moins un véhicule

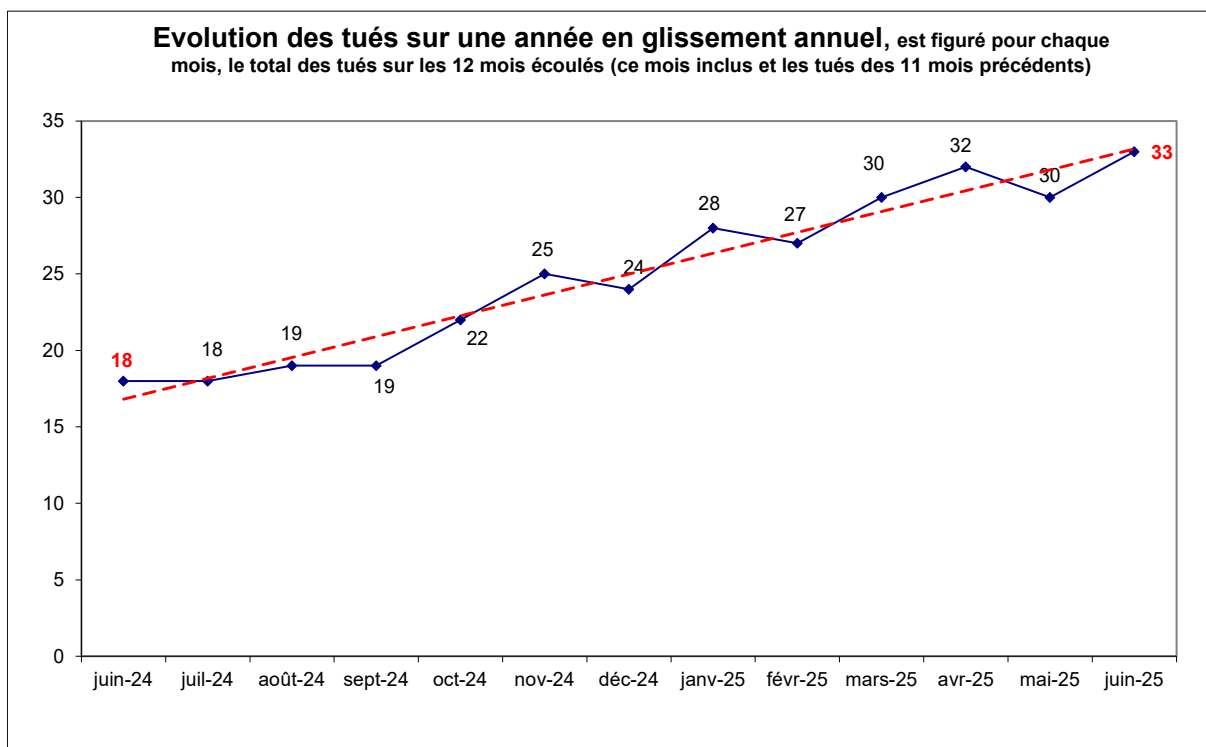
Tué: victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

Blessé hospitalisé (BH) : blessé hospitalisé plus de 24 heures, non décédé dans les 30 jours

Blessé léger (BL) : victime ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admise comme patient à l'hôpital plus de 24 heures

2RM : les deux-roues motorisés regroupent les motocyclettes, les scooters et les cyclomoteurs de toutes cylindrées y compris à 3 roues

La tendance est haussière sur 12 mois



Bilan de la mortalité routière sur 6 mois :

tués de 2015 à 2025 en Martinique - détail semestres				
années	tués année entière	tués 1er semestre	tués 2ème semestre	observations
2015	29	14	15	
2016	26	14	12	
2017	30	19	11	1er semestre très défavorable
2018	22	14	8	année et 2ème semestre exceptionnels
2019	27	13	14	
2020	28	13	15	
2021	29	9	20	1er semestre exceptionnel et 2ème semestre très défavorable
2022	28	15	13	
2023	24	17	7	1er semestre défavorable et 2ème semestre exceptionnel
2024	24	11	13	
2025 (*)	20 (*)	20		1er semestre très défavorable
(*) : tués au 30 juin				

L'année 2023 a connu un 1er semestre défavorable avec 17 tués, mais le 2ème semestre de 2023 a été très exceptionnel avec 7 tués, l'année 2023 entière termine à 24 tués, il faut remonter à l'année 2018 pour trouver un 2ème semestre aussi exceptionnel (8 tués), l'année 2018 avec 22 tués année entière représente la meilleure année depuis 1972 en terme de mortalité routière

L'année 2017 avec un 1er semestre à 19 tués (proche du chiffre de 2025 de 20 tués) a connu un bilan de 30 tués année entière grâce à un 2ème semestre relativement favorable (11 tués)

Il convient de noter que l'année 2021 (29 tués année entière) a connu un 1er semestre très favorable avec 9 tués (le meilleur bilan des 10 dernières années pour le 1er semestre) et a connu un 2ème semestre très défavorable avec 20 tués (le bilan le plus défavorable des 10 dernières années pour le 2ème semestre). La moyenne des tués des années de 2015 à 2024 est de 27 tués, la moyenne des tués des 2èmes semestres de 2015 à 2024 est de 13 tués.

Le chiffre des 30 tués sur une année n'a pas été dépassé depuis 2014 (année 2014 = 32 tués : 1er semestre = 16 tués, 2ème semestre = 16 tués)

Comme en 2014, les années mentionnées en bleu ont connu un relatif équilibre dans la mortalité routière des deux semestres, contrairement aux années mentionnées en rouge (cf. tableau ci-dessus)